

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SchwabEX-prime

UFI: KF00-Q072-N00C-4DV9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Insecticide, Produit antiparasite

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: FROWEIN GmbH & Co. KG
Rue: Am Reislebach 83
Lieu: D-72461 Albstadt
Téléphone: +49 (0) 74 32-956 - 0
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société: PESTEX
Rue: Chräbelstrasse 9
Lieu: 6410 Goldau
E-mail: info@pestex.ch
Internet: www.pestex.ch
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de



1.4. Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologue, Tel.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1; H317
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Imidacloprid (ISO)
Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one und 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Mention Attention
d'avertissement:

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



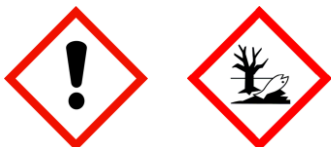
SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 2 de 13

Pictogrammes:



Mentions de danger

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB. Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Appât prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
8001-22-7	Huile de soja			< 20 %
	232-274-4			
	Aquatic Chronic 4; H413			
138261-41-3	Imidacloprid (ISO)			< 2,5 %
	428-040-8	612-252-00-4		
	Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H400 H410			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			< 0,25 %
	220-120-9		01-2120761540-60	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H410			
55965-84-9	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one und 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one			< 0,025 %
	911-418-6	613-167-00-5	01-2120764691-48	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H310 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
138261-41-3	428-040-8	Imidacloprid (ISO)	< 2,5 %
		par voie orale: ATE = 131 mg/kg; Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=1000	
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	< 0,25 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,21 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 450 mg/kg; Skin Sens. 1A; H317: >= 0,036 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
55965-84-9	911-418-6	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one und 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	< 0,025 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,171 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 87,12 mg/kg; par voie orale: ATE = 64 mg/kg; Skin Corr. 1C; H314: >= 0,6 - 100 ; Skin Irrit. 2; H315: >= 0,06 - < 0,6; Eye Dam. 1; H318: >= 0,6 - 100; Eye Irrit. 2; H319: >= 0,06 - < 0,6 Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=100	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 4 de 13

Après contact avec la peau

Tamponner avec du polyéthylène glycol 400.
Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler aussitôt un médecin.
Rincer la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.
Surveiller le rythme respiratoire et le cœur.
En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac avec addition de charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:
Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x).
Composés de chlore

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.
Mettre à l'abri les personnes non protégées.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 5 de 13

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Préserver du gel.
Protéger contre la radiation solaire direct.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide. Produit antiparasite

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
55965-84-9	2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle [26172-55-4] et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle [2682-20-4] mélange 3:1 (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 6 de 13

Conseils supplémentaires

Le produit ne contient pas de substances pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle a été établie en concentrations au dessus des limites.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Camatril 735> de la société KCL (www.kcl.de)

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	gel
Couleur:	Brun
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur (à 23 °C):

Testé selon la méthode
5 - 6 (1%)

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

n.d.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

n.d.

Point de sublimation:

n.a.

Point de ramollissement:

n.d.

Point d'éclair:

n.a.

Inflammabilité

solide/liquide:

n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif. (OCDE 113)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 7 de 13

Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.
Température d'auto-inflammation:	n.d.
Température d'inflammation spontanée	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	362 °C
Propriétés comburantes	
Non oxyder.	
Pression de vapeur:	n.d.
Densité (à 20 °C):	n.d.
Densité apparente:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	35000 - 60000 mPa·s
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.
Densité de vapeur relative:	n.d.
Taux d'évaporation:	n.d.
Épreuve de séparation du solvant:	0 %
Teneur en solvant:	0 %

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Protéger contre la radiation solaire direct.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.
Pendant l'incendie, il peut se produire:
Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).
Composés de chlore.



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 8 de 13

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DL50/orale/rat > 5000 mg/kg (*)

DL50/cutanée/rat > 5000 mg/kg (*)

(*) Les données toxicologiques ont été récupérées depuis des produits à composition similaire.

Imidacloprid (ISO)

DL50/orale/rat 131 mg/kg [OCDE 401]

CL50/inhalatif/rat: > 5,323 mg/l (4 h, les poussières/brouillards)

DL50/cutanée/rat > 5000 mg/kg

Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one und 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

DL50/orale/rat 64 mg/kg

CL50/inhalatif/rat: 0,171 mg/l (4 h, les poussières/brouillards)

DL50/cutanée/rat 87,12 mg/kg

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

DL50/orale/rat 450 mg/kg [OCDE 401]

CL50/inhalatif/rat: 0,21 mg/l (4 h, les poussières/brouillards) [OCDE 403]

DL50/cutanée/rat > 2000 mg/kg [OCDE 402]

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation de la peau (lapin): Non irritant (*)

Irritation des yeux (lapin): Non irritant (*)

(*) Les données toxicologiques ont été récupérées depuis des produits à composition similaire.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (1,2-benzisothiazole-3(2H)-one; Mélange de:

5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one und 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one)

Sensibilisation de la peau (guinea pig): sensibilisant [OCDE 406 / Magnusson-Kligmann Test]

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 9 de 13

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Imidacloprid (ISO)

CL 50/truite arc-en-ciel/96h = 211 mg/l

NOEC/truite arc-en-ciel/96h = 9,02 mg/l [OCDE 210]

CE50/Daphnia magna/48h = 0,0027 mg/l

CE 10/Daphnia magna/21d = 0,000056 mg/l

CEr50/Desmodesmus subspicatus/72h > 10 mg/l [OCDE 201]

NOEC/Desmodesmus subspicatus/96h > 10 mg/l [OCDE 201]

NOEC/Boue activée/3h = 5600 mg/l

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Imidacloprid (ISO)

Difficilement biodégradable.

Coefficient d'adsorption (Koc) 225

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pollue fortement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 10 de 13

020108 Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche ou de la préparation et de la transformation des aliments; Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche; Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Réutilisation de l'emballage polluée interdite.

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Imidacloprid (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M7

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

UN 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Imidacloprid (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M7

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité exceptée:

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 3077

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 11 de 13

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Imidacloprid (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

274 335 966 967 969

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

UN 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Imidacloprid (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A179 A197 A215

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y956

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 956

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 400 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 956

IATA-Quantité maximale (cargo): 400 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 12 de 13

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 0 %
dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive E1 Danger pour l'environnement aquatique
2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Classement OMS: III (Peu dangereux)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Numéro d'enregistrement biocide: CH-2019-0016

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,6,7,8,9,10,11,12,13,14.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



SchwabEX-prime

Date de révision: 03.02.2025

Code du produit: 00434-0055

Page 13 de 13

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités. Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)